

yA/sM/jG/nB

## Délibération UPVD/CA 2024/15-11 n°01 du 15 novembre 2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-3 et D719-12 ;  
Vu le décret n° 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;  
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;  
Vu la délibération UPVD/ CA 2020/24-11 n° 01 du 24 novembre 2020, déclarant M. Yvan AUGUET, élu président de l'université ;  
Vu l'avis du comité social d'administration du 15 novembre 2024,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité des membres en exercice :

➤ **La modification des statuts de l'UPVD.**

<b>Membres composant le conseil : 32</b>	<b>Pour : 23</b>
<b>Membres en exercice : 32</b>	<b>Contre : 0</b>
<b>Membres présents ou représentés : 23</b>	<b>Abstention : 0</b>
<b>Membres n'ayant pas pris part au vote : 0</b>	
<b>Suffrage valablement exprimé : 23</b>	

Fait à Perpignan, le 15 novembre 2024

*Le président de l'Université,*



Yvan AUGUET

PJ : Les statuts susmentionnés

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et site internet de l'UPVD

**Université de Perpignan Via Domitia**

52 avenue Paul Alduy

66860 PERPIGNAN Cedex 9

04 68 66 20 00 | 04 68 66 20 19